Pour plus de contenu, connectez-vous !

Fiche Partenaire - Condition de paiement (clients / fournisseurs)

Cette fiche indique comment paramétrer correctement vos partenaires dans Odoo au niveau des conditions de règlements.

Les conditions de paiements indiquent dans une transaction commerciale sous quelle(s) échéance(s) une facture doit être payée. Il s'agit d'une mention obligatoire.

Paramétrage dans Odoo

Allez sur une fiche client / fournisseur et cliquer sur l'onglet "**Achats / Ventes**". Vous avez alors une option "**conditions de paiement client**" et "**condition de paiement fournisseurs**".



Note importante

Avant de commencer à créer votre facture veillez à bien paramétrer votre partenaire, car si vous changez le paramétrage du partenaire en cours de saisi de facture, le nouveau paramétrage **ne viendra pas s'appliquer** à la facture déjà commencée.

Cas normal

Dans le cas de GRAP, (sauf exception pour certaines activités) :

- Tout client est en "**Paiement à la commande**";
- Tout fournisseur est en "**Paiement à 30 jours fin de mois**";

Si votre client ou votre fournisseur est dans ce cas là, vous n'avez donc rien à faire.

A/ Impact sur la facture dans Odoo

La date de la facture et les conditions de règlements vont impacter le calcul de la date d'échéance.

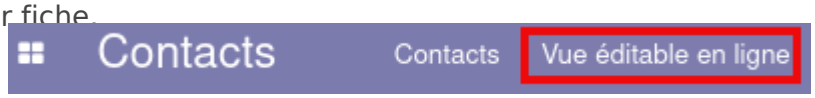
Date de facture	01/01/2015
Date d'échéance	28/02/2015

Exemple de calcul à 30 jours fin de mois

B/ Impact sur les documents PDF

La mention des conditions de règlement sera indiquée sur le bon de commande de vente ainsi que sur la facture de vente généré par Odoo.

Pour mettre à jour les conditions de paiement

- c'est soit fiche par fiche.
- soit en masse via 

 - Cocher tous les contacts à mettre à jour
 - Aller dans Action > Edition en lots (Partenaires (Conditions de paiement)).
 -

Created 2020-07-30 14:17:47 UTC by Sandie Favre

Updated 2022-03-11 12:36:54 UTC by Sandie Favre